



Recueil de bonnes pratiques 2022

THIBAUT BERGERON

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

6 engagements qui font l'identité de l'entreprise Thibault Bergeron :

A. Politique et Ambition RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

- Formaliser les enjeux de développement dans une politique d'entreprise, portée par la Direction et diffusée à l'ensemble de nos salariés

B. Loyauté/Déontologie et Éthique commerciale

- Respecter la confidentialité des informations échangées et la propriété intellectuelle.
- Travailler de manière honnête et transparente

C. Management Environnemental

- Respecter les lois et les réglementations en vigueur
- Favoriser les circuits courts
- Gérer durablement nos déchets
- Renouveler nos engagements pour les certifications FSC, PEFC et Imprim'Vert

D. Management Sécurité et Santé au travail

- Evaluer les risques de santé et de sécurité liés à notre activité afin qu'ils ne nuisent pas à la santé de nos salariés, des visiteurs et des populations locales
- Mettre à jour le Document Unique avec la mise en place d'actions régulièrement évaluées
- Suivre la performance du service à l'aide d'indicateurs pertinents (ex : nombre d'accidents du travail, nombre de maladies professionnelles, taux de gravité, taux de fréquence)

E. Management Ressources Humaines

- Lutter contre la discrimination en matière d'emploi et de profession
- Respecter la liberté d'expression de chacun
- Respecter les conditions de travail et les droits de l'Homme
- Suivre la performance du service à l'aide d'indicateurs pertinents (ex : taux d'absentéisme, baromètre social, bilan social)

F. Achats responsables

- Favoriser les circuits courts
- Favoriser les relations de partenariat établies sur le long terme
- Respecter les critères de choix pour le référencement d'un nouveau fournisseur
- Limiter au maximum les achats inutiles

Informations des parties prenantes

A. Entreprise Thibault Bergeron

- Charte éthique disponible par tous sur le serveur
- Définition des valeurs de l'entreprise
- Réunions mensuelles : Comité Social et Economique avec comité de Direction, questions Délégués du Personnel
- Tableaux d'affichages
- Echo-emballage : distribué avec les bulletins de salaire. Permet d'informer les salariés sur les nouveautés et act: Imprim'Vert , FSC, PEFC
- Evaluation RSE : Ecovadiions de l'entreprise
- Certifications s

B. Nos clients

- Charte éthique disponible par tous sur l'application de vente des commerciaux pour diffusion aux clients
- Définition des valeurs de l'entreprise
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn
- Newsletters

- Création de supports personnalisés et d'informations sur les matières premières (cartons)
- Mise en place chaque année d'une vitrophanie pour nos clients afin qu'ils puissent communiquer sur leurs achats d'emballages fabriqués en France.

C. Nos fournisseurs

- Cahier des charges indiquant nos critères de sélectivité : situation géographique, origine de la matière première, respect des normes sociales, respect des Droits de l'Homme, si besoin certifications FSC et/ou PEFC.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

A. Défi Trug

- Participation active des salariés chaque année : vainqueur 2019 et sur le podium pour 2022 dans notre catégorie "101 à 500 salariés".
- Participation à l'événement à Branféré, Saint-Malo, La Récré des 3 curées et Saint-Nazaire

B. Au sein du réseau Produit en Bretagne

- Amélie TREDAN a animé une séance créative au sein de notre structure pour le groupe de travail des acteurs de la filière graphique (15 participants), suivi d'un déjeuner et d'une visite. Initié dans le cadre d'une communication globale et sous bannière commune pour l'AG février 2023 à Saint-Malo.
- Amélie TREDAN a également participé à la RENCONTRE PROFESSIONNELLE CULTURE ET ECONOMIE LE 30 SEPTEMBRE À LA GACILLY
- Affichages multiples dès l'entrée dans l'entreprise ainsi qu'une communication sur les supports (diffusion en extérieur)
- Stand au salon B to B lors de l'AG février 2023

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

- Diffusion des accords validés en NAO via les tableaux d'affichages
- Informations des salariés sur l'index de parité homme/femme et sur les postes à pourvoir dans notre bulletin mensuel : l'echo-emballage.
- Réunion mensuelle CSE : questions DP, présence comité de Direction

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Taux intégration travailleurs handicapés : 6.33% en 2022.

Parité professionnelle homme / femme

Index pour 2021 : 93/100

Emploi des jeunes / emploi des séniors

Accueil d'alternants et de stagiaires chaque année au sein de différents services.
Objectif: future intégration des alternants au sein de l'entreprise.

Respect de la vie privée

- Démarche RGPD mise en place pour notre site internet "Les Toqués des Boîtes" et en cours d'élaboration pour l'entreprise Thibault Bergeron.
- Droits à l'image de nos salariés

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Différents accords validés :

- Télétravail
- Repos compensateurs et remplacements
- Horaires variables
- Droit à la déconnexion
- Aménagement du temps de travail
- Plan épargne

Etude ergonomique sur certains postes de travail : Recouvreuses, Plieuses/Colleuses, Magasin chocolat expédition, Découpe et montage manuel.

Santé et sécurité au travail

A. Au quotidien

- Mise à jour du Document Unique : évaluation des risques sur les postes de travail
- Plan d'actions sécurité suivi et mis à jour toutes les semaines par des réunions de production
- Suivi des indicateurs sécurité : nombre d'accident du travail, nombre d'accident bénin, nombre de presque accident, taux de gravité, taux de fréquence, nombre de maladie professionnelle
- Suivi et mise à jour des formations nécessaires : SST, EPI, CACES, nacelle, chariot élévateur, habilitation électrique, PFCO.

B. Actions sur 2022

- Etude de l'AMIEM sur l'ergonomie des découpe/montage manuel
- Renouvellement des cutters sécurité
- Finalisation de l'inventaire des produits chimiques utilisés + évaluation des EPC/EPI pour chaque poste à continuer
- Formation harcèlement
- Nomination d'un référent harcèlement au sein du CSE (Charlène EVANS)
- Mise en place des tapis anti-fatigue sur les postes de travail

C. Actions à mettre en place pour 2023

- Plan d'action de lutte contre les TMS
- Continuer le travail d'amélioration de l'ergonomie des postes en découpe et montage manuel
- Travail pour l'optimisation des postes de production : 5S
- Définition des besoins en matériels/outillages pour chariots élévateurs/transpalette et électriques et, formation des salariés.
- Démarche d'évaluation des risques psychosociaux au sein du service montage avec la psychologue du travail (création d'un COPIL fin 2022 et suite en 2023
- Re-structuration de la méthode d'évaluation des risques sur les postes de travail (logigramme rôles/responsabilités)
- Mise en place d'un audit sécurité
- Mise en place d'un Management Visuel de la Performance (KPI, communication descendante et ascendante, point 5' (au sein du service), point 15' (atelier + services supports) et, point 30' (responsable de service).

Formation des salariés

Voici le plan de formation annuel de l'entreprise et la démarche du service RH :
Concernant le suivi de la formation :

1) Les besoins sont remontés à l'année N pour N+1 :

- Soit par le biais des entretiens professionnels
- Soit par le responsable de service en fin d'année (fichier à remplir en novembre, transmis par mail)
- Soit par le biais des entretiens annuels (à venir)

2) Les besoins remontés sont ensuite enregistrés dans le planning prévisionnel de formation pour l'année N+1

3) Le planning prévisionnel de formation est transmis au Comité de Direction pour validation (en décembre)

4) Le plan de formation (aujourd'hui appelé Plan de Développement des Compétences) est établi fin décembre année N pour l'année N+1, en fonction des besoins validés par la direction

5) Le service RH organise les formations validées en suivant le plan de formation établi

Développement du capital humain / employabilité

- Proposition des postes à pourvoir au sein de l'écho-emballage , revue mensuelle de l'entreprise afin de favoriser l'évolution professionnelle en interne
- Relais de nos offres d'emplois sur les réseaux sociaux
- Formation "Marque employeur" avec la CCI du Morbihan en binôme RH/Communication
- Participation du service RH au Rallye Emploi en lien avec la CCI également appelé Agir pour l'emploi dans le Morbihan cela a donné lieu à un job dating dans notre entreprise avec une communication presse.

Nouveaux CDI 2022 :

27 sur un total de 202 CDI

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Chaque salarié peut utiliser son compte de formation (CPF) afin d'initier des formations diverses et variées.
En 2022, 30% des salariés avaient sollicité l'entreprise pour effectuer une formation.

Information du personnel / entretiens annuels

Chaque salarié effectue un entretien individuel professionnel avec le service des Ressources Humaines tous les deux ans.
Possibilité de solliciter le service des Ressources Humaines en cours d'année pour divers besoins ou questions.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

- Création d'un processus d'intégration pour les nouveaux salariés cela se traduit par : livret d'accueil mis à jour, un logigramme rôles/responsabilités de chaque service à chaque étape de l'intégration, distribution complète des EPI (si nécessaire) et enfin, un quiz de validation.
- Organigramme de l'entreprise
- Semaine d'intégration
- Visite de l'entreprise
- Présentation à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

- Par la Diminution des dépenses énergétiques grâce à un système de chauffage collectif au gaz (température contrôlée)
- Par la sensibilisation de ses salariés aux « gestes simples » : éteindre les ordinateurs non utilisés (pas de veille), éteindre les lumières dans les endroits inoccupés, préférer la lumière naturelle, etc.

Gestion et optimisation de l'eau

- Par l'utilisation d'eau en circuit fermé sur les machines de l'atelier
- Par la mise en place de fontaines à eau connectée au réseau, et non en bonbonnes

Gestion et optimisation des matières premières

- Par la sensibilisation de nos équipes et de nos clients aux enjeux environnementaux et aux principes d'écoconception
- Par l'initiation et la réflexion sur le couple produit/emballage et de sa valeur d'usage avant la conception de l'emballage
- Par la prise en considération de la fin de cycle de vie de l'emballage dès la conception du produit
- Par l'utilisation de matières premières papier/carton renouvelables et recyclables et par le respect de cahier des charges strict en lien avec nos certifications FSC et PEFC
- Par le respect de critères exigeants de limitation des déchets, de suppression des matières dangereuses et polluants en lien avec notre labellisation Imprim'Vert
- Par la recherche permanente de nouvelles matières permettant d'améliorer les caractéristiques techniques de nos emballages et de réduire leur impact sur l'environnement
- Par l'utilisation d'encres à base d'huiles végétales
- Par la mise en place d'un groupe de travail ayant pour objectif la réduction des stocks

Réduction, tri et recyclage des déchets

- Par la mise en place d'un dispositif de tri et de collecte des déchets générés par l'activité de l'entreprise (papiers, cartons, PET, encres, fûts, palettes, etc..)
- Par la sensibilisation des salariés au tri sélectif dans les espaces de restauration avec poubelles de couleur dédiées (mise à jour de la consigne 2023)
- Par la réduction à la source de la production des déchets avec message d'incitation à utiliser un mug plutôt qu'un gobelet plastique à la machine à café
- Par des collectes de bouchons, de stylos usagés pour différentes associations

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

- Par le respect de critères exigeants de limitation des déchets, de suppression des matières dangereuses et polluants en lien avec notre labellisation Imprim'Vert

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

- Partenariat avec un apiculteur local pour installation des ruches sur notre parc paysager
- Sensibilisation de notre paysagiste afin de conserver des zones "sauvages" pour les abeilles et la biodiversité
- Récolte du miel et distribution à nos salariés ainsi que nos clients

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

- Par la favorisation du télétravail et développement de la visioconférence pour réduire les émissions liées aux déplacements des salariés
- Incitation au covoiturage et l'emploi des transports en commun (train) pour notre force de vente lors de leur déplacement sur le siège social lors du séminaire annuel

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

- Par le déploiement de critères de sélectivité et d'exigences concernant les origines des produits
- Par la sélection de fournisseurs qui intègrent une politique de développement durable et qui respectent des normes sociales, en accord avec les valeurs et le code éthique de notre entreprise
- Par la volonté de privilégier autant que possible les circuits courts et le choix de fournisseurs majoritairement français ou européens.
- Par l'établissement de relations de partenariat durables et équilibrées, basées sur la confiance et la transparence.
- Par la programmation de visite régulière chez nos fournisseurs
- Par la création d'une politique d'Achats Responsables diffusée à nos fournisseurs

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

- Documents personnalisés pour nos clients ex : conception et origine de nos matières premières
- Certificats : ANIA clife, REACH, et autres à la demande du client
- Gestion des réclamations clients via un formulaire et un suivi individuel par le service Qualité : contact client et résolution de problèmes
- Mise en place d'un cahier des charges internes pour la collection de l'entreprise et cahier des charges spécifiques en fonction des clients type industriels
- Autocontrôle qualité pour la gestion de la qualité en interne afin d'assurer la conformité des produits fabriqués
- Formation et sensibilisation des salariés sur la culture qualité de l'entreprise
- Labellisation Imprim Luxe en 2022

Sécurité, santé des clients et consommateurs

- Utilisation d'encre à base d'huiles végétales et à faible migration
- Plan de contrôle avec le laboratoire INOVALYS/IANESCO pour l'étude de migration de nos emballages ainsi que d'autres molécules dont MOSH, MOAH, Phtalates etc.
- Mise en place de l'HACCP avec des BPH (ex : port de charlotte, lavage des mains) et des BPH opérationnelles (ex : plan de contrôle de nettoyage interne bâtiments, machines, outillages).

Développement local et intérêt général

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

- Par le don de produits pour des événements ou à des associations
- Sponsoring d'événements nationaux ex : coupe de France des jeunes chocolatiers et les meilleurs apprentis de France (pâtisserie)
- Par la mise en place de collectes au sein de l'entreprise : instruments d'écriture, bouchons
- Travail en collaboration avec les ESAT de la région
- Partenariat sur une collection de fèves en faveur de l'œuvre des pupilles (ODP) : une galette achetée = 1€ de reversé pour l'association
- Sponsoring du bal des pompiers de Muzillac

Savoir faire / Certifications

Education et formation sur le territoire

- Accueil d'alternants provenant d'écoles spécialisées dans la région

Savoir faire / innovation

- Utilisation de matières premières éco-responsable ex : développement d'une gamme d'emballages en papier cacao, carton éco-barrière.
- Intégration d'une machine d'impression numérique
- La gamme de produits en PET est conçue à partir de plastique recyclé.
- Intégration d'une machine d'impression, d'une nouvelle recouvreuse, d'une presse de découpe ainsi qu'une plieuse/colleuse.

Certifications qualité / environnementales

- Imprim'Vert
- FSC

- PEFC
- Imprim'Lux

Certifications RSE / Bretagne 26000

Ecovadis